

## **100 Jours 100% Gagnants**

### **Charte et guide du parrainage**

Le Département du Pas-de-Calais se veut porteur d'une ambition et de projets pour la jeunesse. Le 17 décembre 2012, il s'est donc doté d'un **Pacte départemental pour la jeunesse**. Avec cet outil, le Département se positionne comme un guide, un moteur, une balise : un interlocuteur identifié pour les jeunes qui en ont besoin. **Guide** pour accompagner les plus fragiles, **Moteur** pour aiguïser la curiosité, et **Balise** pour pouvoir donner le « coup de pouce » nécessaire pour favoriser l'autonomie.

En souhaitant définir avec ses partenaires un **Pacte territorial pour la jeunesse** sur chacun de ses neuf territoires, le Département intervient avant tout comme **fédérateur** des initiatives locales.

Les réflexions du **Pacte territorial pour la jeunesse de l'Artois** s'articulent autour de quatre objectifs :

- accompagner vers l'emploi,
- accompagner vers un logement autonome,
- favoriser le bien-être,
- promouvoir l'engagement citoyen.

**L'action 100 jours 100% gagnants** s'inscrit dans cette démarche partenariale. Elle propose aux jeunes qui le souhaitent d'être parrainés par des adultes expérimentés et volontaires, à travers cinq thématiques : emploi, logement, santé, engagement citoyen et assises citoyennes. Cette action se déroule sur l'année 2013. **En voici les valeurs, les objectifs et quelques éléments pratiques.**

Chacun des parrains et parrainés **est invité à remplir la fiche de parrainage (voir ci-dessous)** avant de s'engager, ensemble, vers un projet commun.

## 1- La charte

---

### La définition du parrainage

Le parrainage consiste à mobiliser un réseau de solidarité autour d'un jeune et de son projet. Il s'agit d'une démarche volontaire partagée entre le jeune et l'adulte, basée sur la confiance, qui apporte au jeune un soutien, une présence, un accompagnement, une écoute. Il intervient en complément et en coordination avec les parents, les référents, les acteurs qui sont déjà présents dans le parcours du jeune, et vise à renforcer l'efficacité de leurs actions.

Le parrainage doit aider le jeune à mener à bien son projet mais n'est pas en soi la promesse d'un aboutissement, la garantie d'un résultat ou le moyen d'accéder prioritairement à un emploi, un logement, un service...

Sa réussite repose sur l'engagement du jeune, du parrain et des partenaires.

### Les grands principes du parrainage

- Il s'inscrit dans une **démarche participative**.
- Il s'agit d'un **engagement volontaire**, non rémunéré.
- Il est négocié pour **une durée déterminée**.
- Le projet personnalisé est **formalisé** au travers de la fiche de parrainage (voir ci-dessous).
- L'engagement est **réciproque** entre parrain et parrainé.
- Le parrain comme le jeune s'engagent à ne pas porter de jugement sur les choix et l'identité de l'un comme de l'autre.
- Le parrain veille à **respecter le rythme du parrainé** dans sa progression. Il sait faire preuve de **souplesse et d'adaptabilité** en fonction des situations et du jeune.
- Si le jeune est mineur, le parrain œuvre dans le **respect de l'autorité parentale**.
- De par son rôle, le parrain est amené à connaître la situation ou les événements de la vie du parrainé. Il s'engage donc au respect de la **confidentialité**, condition première d'une relation de confiance.
- Dans le respect du **principe de non substitution**, le parrain s'engage à travailler en partenariat avec les structures qui mènent le cas échéant une action auprès du jeune. Il respecte les objectifs négociés entre le jeune et la structure et/ou son référent.
- Le parrain comme le jeune ne sont **pas isolés**. S'ils sont confrontés à des interrogations, ou des difficultés, ils peuvent solliciter leur référent désigné par le comité de suivi de l'action 100 jours 100% gagnants. Ce dernier veille à leur apporter une aide et des éléments de réponse.
- Le parrainage est réalisé dans le **respect du droit**.
- Dans le cadre des actions entreprises, le parrain veille au respect des **conditions de sécurité** (ex. : transport).
- Le parrain participe au **développement du réseau de parrainage** sur le territoire de l'Artois en sensibilisant ses partenaires et en les incitant à s'engager dans cette démarche.
- Le parrain et le jeune réaliseront ensemble un **bilan** du parrainage, qui sera valorisé dans le cadre des Assises Citoyennes.

## 2- Le guide

---

### Qui peut être...

#### ...parrain ? Une personne de confiance qui conseille

Toute personne de préférence majeure. Il ne peut y avoir de lien familial entre le parrain et le jeune.

La candidature du parrain sera validée par le comité de suivi.

#### ...parrainé ?

Tout jeune du territoire de l'Artois de préférence, âgé de 12 à 30 ans, qui en fait la demande concernant l'une des thématiques de l'action (voir ci-dessous).

#### ...partenaire ?

Toute institution, structure, association, tout organisme, professionnel ou dispositif, public ou privé :

- ayant la compétence et la capacité d'apporter un appui et des réponses aux jeunes comme aux parrains, sur les thématiques concernées,
- et/ou exerçant déjà ou amené à exercer une mission d'accompagnement du jeune.

### Les responsabilités de chacun des acteurs

#### Le Département

- **définit, organise, anime et assure la cohérence** de l'action 100 jours 100% gagnants,
- met en place **les instances nécessaires** au bon fonctionnement de l'action : comité de pilotage et comité de suivi,
- propose les rencontres qui favoriseront l'échange et le **partage d'expériences**,
- **apporte renseignements, soutien, appui, conseil** aux parrains et jeunes par l'intermédiaire de **référents** qu'il désigne,
- **mobilise son réseau partenarial** en fonction des besoins des parrainages,
- **assure la promotion de l'action** en associant l'ensemble **des partenaires**, notamment à travers l'organisation des Assises Citoyennes de la Jeunesse.

## Le parrain

- **rédige**, avec le jeune, la fiche de parrainage qui détaille le projet (voir ci-dessous),
- **mobilise ses savoir-faire, savoir-être, connaissances et expériences**, afin d'accompagner le jeune dans la réalisation de son projet,
- peut **activer son réseau**, ses relations, orienter et/ou provoquer des rencontres pour soutenir le jeune dans sa démarche,
- initie les **rencontres** et les **contacts** avec le jeune, en fonction des besoins identifiés,
- **contribue** à enrichir le parcours du jeune en **multipliant ses expériences**,
- réalise, avec le jeune, un bilan **du parrainage**,
- participe à **la valorisation de l'action** et aux Assises Citoyennes de la Jeunesse.

## Le Jeune

- **s'engage à être acteur et partie prenante** dans la mise en œuvre de son projet, en **cohérence** avec les démarches et suivis déjà en cours,
- **rédige**, avec le parrain, la fiche de parrainage qui détaille le projet (voir ci-dessous),
- **respecte les rendez-vous fixés** avec son parrain ou tout autre acteur,
- réalise, avec le parrain, un bilan **du parrainage**,
- participe à **la valorisation de l'action** et aux Assises Citoyennes de la Jeunesse.

## Les partenaires

- sont les interlocuteurs du jeune comme du parrain pour **toute question qui nécessite une technicité et/ou une expertise**,
- demeurent et/ou peuvent devenir **les relais** du jeune dans son parcours,
- **complètent le cas échéant le réseau** à disposition du jeune et du parrain,
- peuvent être amenés à **participer aux instances de suivi** mises en place par le Département.

## Les attendus du parrainage, thématique par thématique

Thématique	Parrain	Jeune	Exemple de partenaires mobilisables	Objectifs	Exemples de moyens à mettre en œuvre
Emploi	Tout adulte prêt à faire partager sa propre expérience et/ou à s'appuyer sur un réseau d'acteurs	16-30 ans	Entreprises, chambres consulaires, Cap Emploi, Membres de l'Economie Sociale et Solidaire, PLIE, CAF, CBE, lycées, organismes de formation, Mission Locale, Pôle emploi...	<ul style="list-style-type: none"> <li>-aider le jeune à identifier et développer son potentiel et ses compétences, lui donner confiance</li> <li>-l'orienter et le mettre en relation avec un professionnel de l'emploi, de la formation et/ou acteur de l'économie</li> <li>- faciliter l'accès à l'emploi et/ou à une formation qualifiante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- soutien et écoute,</li> <li>- aide à la formalisation et la définition d'un projet professionnel,</li> <li>- identification du parcours à suivre (formation, réseau...), rédaction de CV...</li> </ul>
Logement	Tout adulte prêt à faire partager sa propre expérience	18-30 ans	Bailleurs, Agences immobilières, Mission Locale des Jeunes, CAF, Foyer Jeunes Travailleurs, Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale, CCAS...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aider à trouver un logement adapté à la situation du jeune, l'encourager</li> <li>- le sensibiliser sur la gestion du quotidien</li> <li>- l'orienter si nécessaire vers un professionnel qualifié</li> <li>- favoriser son intégration dans l'environnement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- soutien et écoute,</li> <li>- accompagner et poser les bonnes questions lors de visites de logement,</li> <li>- actions pour s'intégrer dans son nouvel environnement local (visite de quartier, ouverte des acteurs associatifs...),</li> <li>- donner des conseils pratiques sur le quotidien...</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel médical et paramédical</li> <li>-Personnel associatif de prévention</li> </ul>	12-30 ans	URMEL, Collèges, lycées, Mission Intercommunale de Promotion et de Prévention de la Santé, plateforme de santé Prévert, CROUS, Centres hospitaliers, Téofil, Maison des ados, centre de planification...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de manière collective, faire émerger 100 questions que les jeunes se posent sur leur santé</li> <li>- réaliser un support de prévention et d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- écoute,</li> <li>- recueil des questionnements des jeunes,</li> <li>- animation de rencontres,</li> <li>- orientation vers des experts de la santé,</li> <li>- participation à la création d'un support de questions-réponses...</li> </ul>
Engagement citoyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs associatifs</li> <li>- Toute personne, professionnelle ou non, sensible à l'engagement associatif</li> </ul>	12-30 ans	Offices jeunesse, associations sportives/culturelles/ caritatives, CCAS, directions ou services des sports, de la culture, du développement social...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aider les jeunes à identifier un centre d'intérêt à tester et à pratiquer</li> <li>- développer l'envie de s'investir</li> <li>- faire connaître les associations existantes</li> <li>- faire connaître les différentes fonctions de bénévole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation à l'organisation d'un événement,</li> <li>- participation à des réunions associatives,</li> <li>- aide à l'accueil et à l'encadrement pratique,</li> <li>- informations sur les formations qualifiantes,</li> <li>- participation à un spectacle ou un lancement culturel ou sportif...</li> </ul>
Assises citoyennes	Conseillers Généraux	12-30 ans engagés sur d'autres thématiques	Parrains des différentes thématiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aider 14 jeunes parmi les différents parrainés à préparer leur présentation dans le cadre des assises</li> <li>- à comprendre leur rôle de représentant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibiliser au rôle de représentant,</li> <li>- aider à formaliser sa prise de parole,</li> <li>- inviter à assister à une instance démocratique (ex. : séance plénière du Conseil Général),</li> <li>- sensibiliser à l'importance de l'engagement dans un cadre de démocratie participative.</li> </ul>



**FICHE D'ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DE PARRAINAGE  
100 JOURS 100 % GAGNANTS POUR LA JEUNESSE DE L'ARTOIS**

**Exemplaire 1 (à conserver par le parrain)**

**ENGAGEMENT DE COLLABORATION ENTRE**

**LE PARRAIN**

Nom :  
Prénom :  
Structure ou établissement :  
Adresse  
Code postal/Ville :  
Tél :  
Mail :

**LE JEUNE**

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Sexe :  H  F  
Adresse :  
Code postal/Ville :  
Tél :  
Mail :

Situation familiale :  marié(e)  pacsé(e)  célibataire  
Charges de famille :  oui  non  
Nombre d'enfants :

Situation scolaire :  collège  lycée  Lycée Professionnel  Université  Non scolarisé  
Niveau de formation :  sans diplôme  niveau CAP BEP Brevet des collèges  niveau Bac

Filière professionnelle (pour les CAP BEP Bac Pro) :

Situation professionnelle :  
 demandeur d'emploi  contrat d'apprentissage, de qualification...  
 contrat d'avenir - CUI  salarié en CDD ou intérim  CDI

Ressources :  sans  bourse  RSA  salaire  
Conditions de vie :  logé chez les proches  en famille d'accueil  
 logement autonome (dont étudiant)  
 CHRS, FJT, PLJ...





**FICHE D'ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DE PARRAINAGE  
100 JOURS 100 % GAGNANTS POUR LA JEUNESSE DE L'ARTOIS**

**Exemplaire 2 (à conserver par le jeune)**

**ENGAGEMENT DE COLLABORATION ENTRE**

**LE PARRAIN**

Nom :  
Prénom :  
Structure ou établissement :  
Adresse  
Code postal/Ville :  
Tél :  
Mail :

**LE JEUNE**

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Sexe :  H  F  
Adresse :  
Code postal/Ville :  
Tél :  
Mail :

Situation familiale :  marié(e)  pacsé(e)  célibataire  
Charges de famille :  oui  non  
Nombre d'enfants :

Situation scolaire :  collège  lycée  Lycée Professionnel  Université  Non scolarisé  
Niveau de formation :  sans diplôme  niveau CAP BEP Brevet des collèges  niveau Bac

Filière professionnelle (pour les CAP BEP Bac Pro) :

Situation professionnelle :  
 demandeur d'emploi  contrat d'apprentissage, de qualification...  
 contrat d'avenir - CUI  salarié en CDD ou intérim  CDI

Ressources :  sans  bourse  RSA  salaire  
Conditions de vie :  logé chez les proches  en famille d'accueil  
 logement autonome (dont étudiant)  
 CHRS, FJT, PLJ...



**FICHE D'ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DE PARRAINAGE  
100 JOURS 100 % GAGNANTS POUR LA JEUNESSE DE L'ARTOIS**

**Exemplaire 3 (à retourner à la MDS de l'Artois Place Y Rabin 62400 BETHUNE à l'attention de Mme Genty ou Mme Lucas ou par mail : lucas.audrey@cg62.fr)**

**ENGAGEMENT DE COLLABORATION ENTRE**

**LE PARRAIN**

Nom :  
Prénom :  
Structure ou établissement :  
Adresse  
Code postal/Ville :  
Tél :  
Mail :

**LE JEUNE**

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Sexe :  H  F  
Adresse :  
Code postal/Ville :  
Tél :  
Mail :

Situation familiale :  marié(e)  pacsé(e)  célibataire  
Charges de famille :  oui  non  
Nombre d'enfants :

Situation scolaire :  collège  lycée  Lycée Professionnel  Université  Non scolarisé  
Niveau de formation :  sans diplôme  niveau CAP BEP Brevet des collèges  niveau Bac

Filière professionnelle (pour les CAP BEP Bac Pro) :

Situation professionnelle :

demandeur d'emploi  contrat d'apprentissage, de qualification...  
 contrat d'avenir - CUI  salarié en CDD ou intérim  CDI

Ressources :  sans  bourse  RSA  salaire

Conditions de vie :  logé chez les proches  en famille d'accueil  
 logement autonome (dont étudiant)  
 CHRS, FJT, PLJ...

